

Régiment La Marine 1720-1736



Régiment la Marine

La filiation des régiments français est toujours un casse-tête lorsque l'on s'aventure au-delà du XIXe siècle. Cette remarque est encore plus vraie lorsqu'il s'agit des Troupes de Marine. Il est cependant classique de considérer le Régiment « La Marine », le 6e des « vieux » régiments comme un ancêtre de l'Arme. Voici ce qu'il en est.

Il est créé une première fois par Richelieu en 1626, à partir de certaines des compagnies de la mer (créées quatre ans auparavant), pour servir au siège de La Rochelle. Le régiment disparaît presque totalement ensuite dans un naufrage et il est recréé en 1635. Mais dès 1640, ce régiment rattaché à la Marine passe au service de l'Armée de Terre. Il ne gardera que son nom et les couleurs de son drapeau : bleu et vert évoquant les couleurs de l'Océan.

Il est représenté ici pendant la période de 1720 à 1736, première période où l'on peut commencer à parler d'uniformes. Nous sommes entre la Régence et le début du règne de Louis XV. En tête marche un sergent armé de sa hallebarde. Le porte enseigne le suit avec le drapeau d'ordonnance. Il y avait aussi dans chaque régiment un drapeau colonel aux couleurs du Roi c'est-à-dire entièrement blanc. Enfin un soldat armé du premier fusil réglementaire, le modèle 1717. Ce régiment qui vient de combattre en Espagne sera ensuite engagé en Bavière lors de la guerre de succession d'Autriche puis contribuera en 1745 à chasser les Impériaux de Provence. Il sera encore engagé dans la guerre de Sept Ans et dans la pacification de la Corse.

La Révolution le trouve en Haute Alsace. La filiation régimentaire officielle a donné ses traditions au 11e RI (régiment dissous en 1940).